



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
GENERALE

TIM/1997/3
28 juillet 1997

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITE DU BOIS
Cinquante-cinquième session

L'EVOLUTION DU MARCHE EN 1997 ET LES PERSPECTIVES POUR 1998

(Point 4 de l'ordre du jour provisoire)

Note du secrétariat

Le présent document contient le calendrier du débat du Comité sur les marchés des produits forestiers et des travaux de rédaction d'un compte rendu sur la situation du marché. Les délégations sont priées de présenter leurs exposés écrits sur le marché et les prévisions pour les produits forestiers dans les délais requis.

Le Comité est invité à :

- examiner les marchés des produits forestiers;
- rédiger un compte rendu sur le marché qui sera publié après la session;
- formuler des commentaires sur la Revue annuelle du marché des produits forestiers.

Calendrier et organisation du débat sur le marché

A la cinquante-cinquième session du Comité du bois, le débat sur le marché est prévu pour le mardi 7 octobre 1997.

On trouvera ci-après un projet de calendrier qui devra être adapté à la durée des délibérations par secteur de marché. La présentation de chaque secteur du marché des produits forestiers sera précédée d'une analyse, par le secrétariat, des réponses au questionnaire du Comité du bois sur les prévisions pour 1996-1998, et suivie par des exposés d'experts. Les délégués seront alors invités à ouvrir le débat.

- 10 heures Tableau général de la conjoncture économique dans la région de la CEE et évolution générale des marchés des produits forestiers - présentation du secrétariat
- 10 h 30) Marchés des bois ronds, y compris, brièvement, la pâte de bois et le papier
- 11 h 30) Résineux : marchés des sciages et des grumes
- 15 heures Feuillus : marchés des sciages et des grumes des zones tempérées et tropicales
- 16 heures Panneaux dérivés du bois (panneaux de particules, contre-plaqués et panneaux de fibres, y compris panneaux de fibres de densité moyenne).

Le calendrier ci-après est proposé pour les travaux de rédaction et d'adoption d'un compte rendu sur le marché, ainsi que pour la publication d'un communiqué de presse :

- ~~matin~~ Mardi après-midi Débat sur le marché
- ~~matin~~ Jeudi heures Le Comité de rédaction élabore un compte rendu sur la base d'un projet du secrétariat (le secrétariat propose que le Comité de rédaction conduise ses travaux en anglais)
- après-midi Présentation du compte rendu (en anglais, français et russe) pour approbation par le Comité du bois

- Vendredi Publication du compte rendu sous forme d'un communiqué de presse.

Le compte rendu sera publié dans le No 6 de la série du *Bulletin du bois* "Marchés des produits forestiers en 1997 et perspectives pour 1998", en même temps que des tableaux statistiques (prévisions nationales).

Les années précédentes, les pays suivants siégeaient au Comité de rédaction : Allemagne, Autriche, Canada, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni et Suède. Tout autre pays qui le souhaiterait peut s'y faire représenter.

L'attention des délégations est appelée sur les notes explicatives fournies dans l'ordre du jour provisoire (ECE/TIM/88) au titre du point 4. Il leur est en particulier rappelé qu'elles doivent avoir envoyé à Genève, au plus tard le 15 septembre 1997, 120 exemplaires de leurs exposés écrits sur les marchés des produits forestiers. A sa cinquante-quatrième session, le Comité du bois a demandé l'inclusion d'une section spéciale sur "les marchés des produits forestiers certifiés". Pour la préparation du débat sur le marché, il serait très utile au secrétariat que les délégations lui aient adressé une télécopie de leurs exposés à la fin du mois d'août :

Section du bois

Division du commerce E-mail : info.timber@unece.org
Palais des Nations Tél. : + 41 22 917 2868
CH-1211 GENEVE 10 (Suisse) Fax : + 41 22 917 0041

Le Comité du bois accorde une haute priorité à l'"étude des marchés des produits forestiers et prévisions à court terme" (09(B).1.3, priorité No 2 du programme de travail) et à la "collecte des statistiques et publication du *Bulletin du bois*" (priorité No 4 du programme de travail). Cette deuxième activité est partagée avec la Commission européenne des forêts. La capacité du secrétariat à exécuter ces mandats très importants dépendra de la rapidité avec laquelle il recevra des réponses complètes aux questionnaires, tels que remaniés et approuvés par les pays membres. Il est rappelé aux délégations que la date limite de réponse au questionnaire du Comité du bois est le **8 septembre 1997** et qu'elles sont priées de la respecter.

Produits forestiers - Revue annuelle du marché

Le document "Produits forestiers - Revue annuelle du marché", *Bulletin du bois*, volume L (1997), No 3, sera publié avant la session pour servir de document de travail au débat de cette session sur le marché. Le secrétariat attend avec intérêt d'éventuels commentaires sur cette revue.
